Évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) Certification professionnelle – Répertoire Spécifique (RS7734)

Durée :
11 journées – 77h00
Dates :
À définir
Horaires :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Lieu :
Présentiel - épreuve certificative à Soumoulou (64)

LA FORMATION

La formation certifiante vise à développer les compétences professionnelles nécessaires à la conduite d'évaluations de la qualité au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), conformément au référentiel national d'évaluation défini par la Haute Autorité de Santé (HAS). Elle permet aux professionnels formés d'analyser les pratiques et les accompagnements proposés aux personnes accompagnées, d'apprécier leur conformité aux exigences réglementaires et méthodologiques, et de contribuer à la dynamique d'amélioration continue de la qualité. L'évaluateur intervient dans des structures variées et mobilise des compétences méthodologiques, réglementaires, relationnelles et éthiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Mettre en œuvre la méthodologie d'évaluation définie par la HAS
- Maîtriser le référentiel national d'évaluation et le manuel associé
- Préparer et conduire une mission d'évaluation d'un ESSMS
- Mettre en œuvre les méthodes d'évaluation HAS (accompagné traceur, traceur ciblé, audit système)
- Identifier et mobiliser la réglementation et les bonnes pratiques professionnelles applicables
- Analyser les éléments de preuve et objectiver les constats
- Coter les critères conformément aux attendus de la HAS
- Rédiger un rapport d'évaluation
- Positionner l'évaluation qualité comme un outil stratégique de pilotage et d'amélioration continue

MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

- La formation repose sur la mise en situation des stagiaires afin de faciliter la compréhension et l'appropriation des concepts abordés. Un apport théorique se fera par le biais d'un support pédagogique.
- Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention. Évaluation des acquis réalisée durant la formation et évaluation finale.
- Chaque participant se voit remettre le manuel d'évaluation des ESSMS, en version papier reliée, support de référence tout au long de la formation.

La certification repose sur des épreuves écrites et une soutenance orale devant un jury professionnel indépendant. La validation de l'ensemble des compétences permet l'obtention de la certification professionnelle enregistrée au Répertoire Spécifique sous le numéro RS7734.

Prérequis
Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 minimum et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le secteur social ou médico-social

Public
Directeurs, cadres d'ESSMS, évaluateurs, auditeurs, …

Organisation et modalité
12 stagiaires en présentiel.

Délai d'accès
Nous contacter.

Intervenant
Directrice de **Médiconseil Évaluation**
(cabinet d'évaluation accrédité COFRAC) –
Évaluatrice confirmée et référente SMS

Évaluation
Évaluation à chaud réalisée au sortir de la formation à partir d'un questionnaire transmis à chaque stagiaire.
Certification remise à l'issue de l'examen.
Épreuve certificative : durée de l'écrit 3h05 et oral 2h05.
Évaluation à froid 3 mois après la formation.

TARIFS ET RENSEIGNEMENTS

Cabinet MEDICONSEIL FORMATION
Référente pédagogique :
Angélique CROCHET
05 59 71 45 29
angelique.crochet@mediconseil-formation.fr

Responsable du pôle formation :
Lise RANCHOUX
06 16 41 37 37
lise.ranchoux@mediconseil-formation.fr

Référente handicap :
Léa HÉLOU
05 59 71 45 29
contact@mediconseil-formation.fr
www.mediconseil-formation.fr

LE PROGRAMME (suite)

C1 : Appliquer les exigences de la norme ISO/CEI 17020 et du référentiel HAS dans le cadre d'une mission d'évaluation d'un ESSMS, afin de garantir l'impartialité, la confidentialité, l'indépendance et la qualité du processus d'évaluation

- Analyse du cadre d'intervention et des responsabilités des parties prenantes.
- Maîtrise du référentiel HAS.
- Identification des responsabilités et du périmètres d'intervention.

C2 : Ajuster les critères d'évaluation aux spécificités de l'ESSMS, en intégrant la veille réglementaire et sectorielle afin d'assurer la cohérence entre le périmètre évalué et les missions de la structure

- Sélection des critères pertinents au regard des missions et du public accompagné.
- Adaptation de l'évaluation aux missions et publics accompagnés.

C3 : Préparer une mission d'évaluation d'un ESSMS à partir d'une commande, en respectant le cadre méthodologique HAS et les exigences réglementaires, afin de garantir une intervention structurée et conforme

- Structuration et construction du périmètre, de l'échantillonnage et de l'organisation de la mission.

C4 : Expliquer son intervention de façon compréhensible et claire pour garantir la compréhension de tous les acteurs associés (les personnes accompagnées, les professionnels, la gouvernance), notamment ceux ayant des besoins d'adaptation, sur le cadre, les objectifs et les modalités de déroulement de l'évaluation

- Adaptation de la communication aux publics, aux rôles et aux besoins spécifiques.

C5 : Conduire sur site l'évaluation d'un ESSMS en mobilisant les techniques d'entretien, d'observation et d'analyse documentaire en veillant au respect du cadre méthodologique de la visite et en recueillant des éléments de preuve conformes aux attendus du manuel de la HAS

- Recueil, traçabilité et cohérence des éléments de preuve sur site.
- Analyse des documents et des pratiques.

C6 : Évaluer et coter les critères à partir des méthodologies définies par la HAS, afin de formaliser les résultats de l'évaluation, d'objectiver le niveau de conformité de l'ESSMS et d'identifier ses axes forts et ses axes de progrès

- Justification des cotations et identification des axes forts et axes de progrès.

C7 : Rédiger un rapport d'évaluation structuré et synthétique, en s'appuyant sur les constats recueillis, afin de produire une restitution conforme aux attendus de la HAS (via les grilles modèles Synaé)

- Restitution claire, objective et exploitable des résultats de l'évaluation.
- Produire un rapport conforme HAS.
-

ÉPREUVE CERTIFICATIVE FINALE

Le candidat doit :

- Préparer une mission.
- Analyser une situation ESSMS.
- Conduire une évaluation simulée.
- Coter les critères.
- Produire un rapport.

Évaluation orale et écrite par jury professionnel indépendant.